

Atlas des oiseaux de Normandie¹

2016-2019

Journal de l'Atlas n°13 /

Mars 2018



Deux hivers achevés et le second printemps arrive à grands pas.

L'Atlas, l'hiver dernier

Outre les hivernages, déjà mentionnés, mais encore impensables il y a quelques années (cigogne noire, pygargue à queue blanche, ...), signalons aussi l'ibis falcinelle mais réalisons bien que l'ampleur des changements est considérable : reprenez l'atlas des oiseaux en hiver publié en 2005 et regardez les statuts de la grande aigrette, du héron garde-bœufs et comparez avec la situation actuelle.

Le bilan provisoire attend les observateurs « retardataires » : certains ne nous ont toujours pas adressé leurs données de l'hiver 2016-2017. Pour l'hiver 2017-2018 qui vient de s'achever, ne tardez plus à retourner vos observations à atlasnormand@gmail.com. Merci, l'avancement de l'atlas dépend des derniers retours.

Bilan provisoire de la saison de reproduction 2017

Nous sommes actuellement 176 participants censés couvrir 312 cartes, au moins à partir du printemps 2018.

Sur les 314 cartes attribuées avant le printemps 2017, **seules 187** ont fait l'objet d'une transmission par 98 contributeurs depuis septembre dernier !? (Cf. carte n°1). Ils ont produit 48 500 données « atlas » portant sur 169 espèces nicheuses contactées sur 319 cartes. Cependant, à ce stade de l'enquête, seules 131 cartes comptent au moins 35 espèces nicheuses avec un indice probable à certain (Cf. carte n°2).

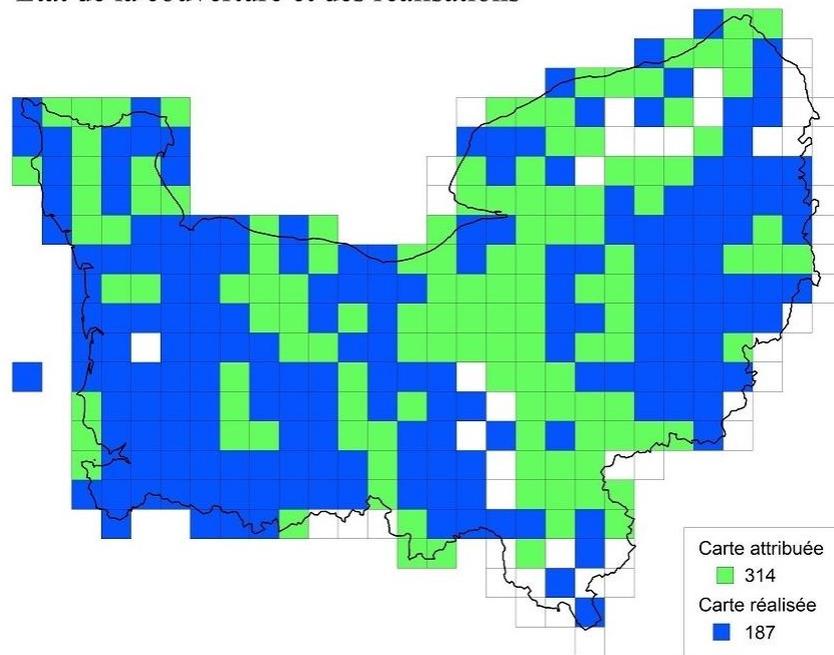
Le volet semi-quantitatif est renseigné pour 51 cartes sur les 66 contribuant à ce protocole (!?). 9 espèces regroupent 50 % des effectifs, et 35 plus de 89 %.



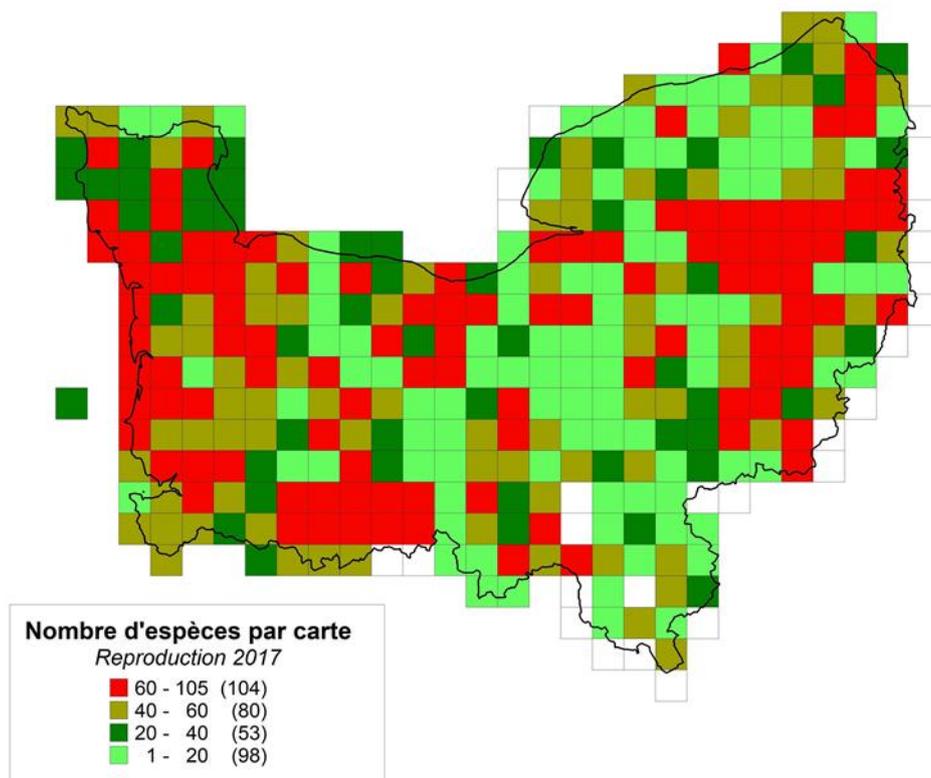
Alouette des champs (Photo Gérard Debout)

¹ L'en-tête représente un harle huppé : tous les nicheurs français sont normands et se trouvent à la réserve GONm de Chau-sey ; aquarelle Guillaume Debout.

Etat de la couverture et des réalisations

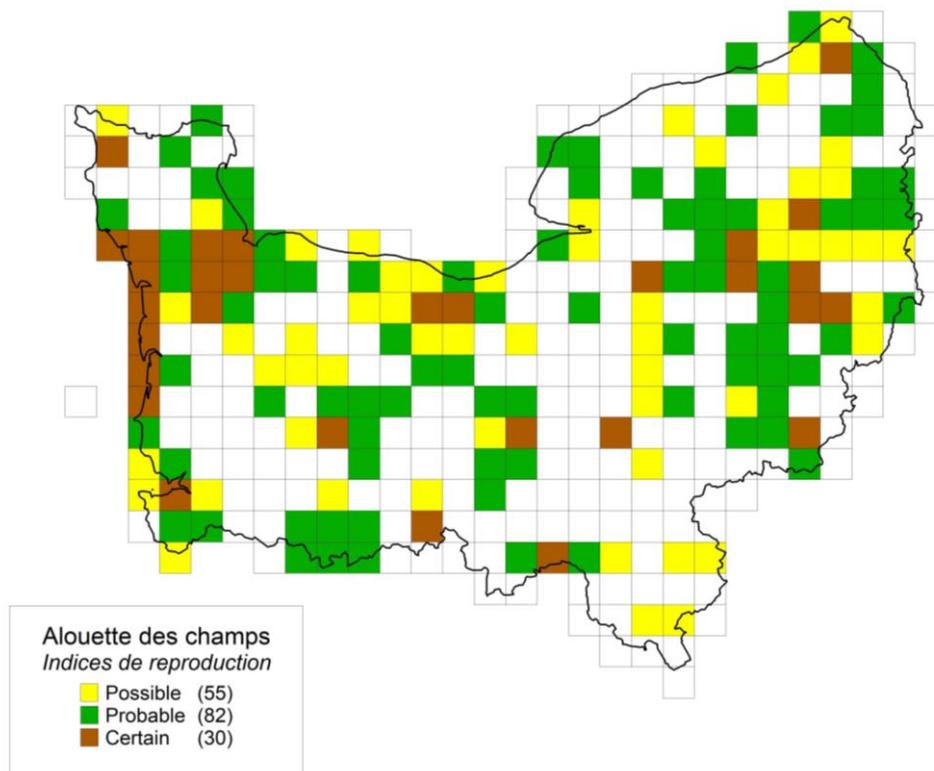


Carte n° 1 : couverture à la fin de la saison de reproduction 2017



Carte n° 2 : nombre d'espèces nicheuses par carte à la fin de la saison de reproduction 2017

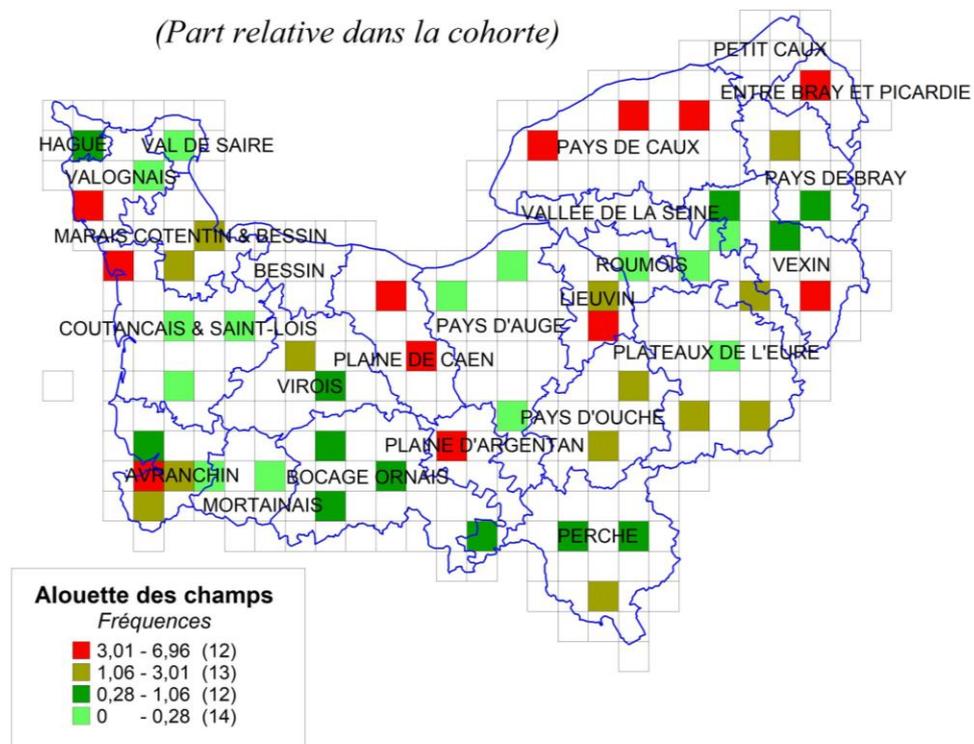
Les cartes n° 3 et 4 figurent la distribution de l'alouette des champs (rang 18 de la cohorte des oiseaux nicheurs de Normandie) sur le plan qualitatif et semi-quantitatif.



Carte n° 3 : distribution qualitative de l'alouette des champs à la fin de la saison de reproduction 2017

Distribution semi-quantitative de l'alouette des champs

(Part relative dans la cohorte)



Carte n° 4 : distribution semi-quantitative de l'alouette des champs à la fin de la saison de reproduction 2017

Et maintenant, la saison de nidification 2018

Elle est, bien sûr, déjà commencée : les premiers grands cormorans, les grands corbeaux, les pies sont déjà sur leurs nids ; pinson, verdier, pouillot véloce, accenteur, etc ... chantent : le printemps est là et bien là.

Atlas qualitatif

Vous avez choisi une **carte qualitative** ou vous n'avez pas encore choisi de carte et, dans ce cas, il n'est pas trop tard : allez sur le lien suivant,

<https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1YpoS8SPpBqfdVsFcms8V7umZ8sc&ll=49.14708724819981%2C-0.11635599999999613&z=8>

qui vous montrera les cartes qui restent sans responsables et vous aurez ainsi ses coordonnées ; prévenez ensuite les organisateurs à atlasnormand@gmail.com que vous vous en chargez. Vous avez encore deux saisons de nidification pour établir la liste des oiseaux nicheurs sur la carte et à la fin de la saison de reproduction, vous enverrez votre liste à : atlasnormand@gmail.com. *L'envoi se fera de préférence par informatique en utilisant le fichier téléchargeable sur le site du GONm.*

La prospection se fait dès maintenant et jusqu'à la fin de l'été car des indices tardifs sont encore observables. Quelques conseils peuvent être rappelés :

- Imprimez la liste qui vous est proposée ci-après et cochez les espèces que vous avez contactées l'an dernier en indiquant l'indice de reproduction déjà trouvé pour éventuellement le faire progresser ;
- Ensuite, surlignez les espèces qui semblent manquer. Deux sources possibles :
 - o Tout d'abord, vos propres observations effectuées ensuite pendant la période hivernale. Il y a de fortes chances qu'une espèce réputée « sédentaire » qui est hivernante sur la carte soit aussi reproductrice sur cette même carte ;
 - o Ensuite, la comparaison avec les cartes de l'atlas précédent des oiseaux nicheurs que vous pouvez retirer gratuitement au local du GONm ou vous faire envoyer en payant juste le port.

La consultation de cette liste d'espèces *a priori* « manquantes » vous révélera peut-être un manque de prospection dans un certain type de milieu (bois de conifères, lande, etc.) ou à une certaine heure (rapaces nocturnes par exemple) : naturellement, vous porterez votre effort sur ces points de sorte que la liste soit la plus complète possible.

Évidemment, toutes vos observations (espèces déjà rencontrées l'an dernier et espèces nouvellement notées en 2017-2018) sont à transcrire sur le fichier que vous nous retourneriez dès la fin de la période de prospection.

À la fin de la saison de reproduction, vous utiliserez le fichier téléchargeable à l'une ou l'autre de ces adresses :

.xlsx : <https://goo.gl/rjTqc9>

.ods : <https://goo.gl/kPAGsS>

et, à la fin de la saison de nidification, vous l'adresserez à atlasnormand@gmail.com.

Les indices de nidification vous ont été présentés en détail dans le Journal de l'atlas n° 7, les voici à nouveau. Ils sont listés ci-après en ordre croissant de certitude. Les deux premiers indices possibles (niveau A) ne sont que de peu d'intérêt et doivent être, sauf exception, rapidement dépassés par les suivants.

Nidification possible = niveau A

- 1 **Oiseau vu en période favorable dans un milieu favorable dans son aire de répartition régulière.**
- 2 **Mâle chantant (ou tambourinage) une fois en période de reproduction.**
Attention : au moment d'une observation, il est parfois difficile de savoir si un oiseau est encore en migration, surtout si l'observation a lieu au mo-

ment où se chevauchent les périodes de migration et de nidification de l'espèce.

Nidification probable = niveau B

- 3 Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification, dans son aire de répartition régulière.** Cela exclut par exemple le chevalier guignette qui ne niche pas en Normandie ou la mésange boréale dans le Cotentin.
- 4 Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire, 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle.** Autre critère si vous ne pouvez pas revenir 7 jours plus tard : audition de 7 mâles chanteurs ou observation de 7 oiseaux territorialisés constatés le même jour sur la même carte. Ce code s'applique rarement aux oiseaux coloniaux, étant donné qu'il est habituellement facile d'obtenir un indice plus probant pour ces espèces. Il ne s'applique pas aux espèces migratrices nombreuses qui ne nichent plus communément en Normandie comme le traquet motteux ou le pouillot fitis pour lesquels cet indice ne s'appliquera que pour des observations tardives, postérieures à la mi-mai.
- 5 Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes sur un site potentiellement favorable à la nidification** (ex : deux sternes caugek qui échange de la nourriture en mai à Chausey : indice B5 ; mais la même observation sur la plage de Courseulles : aucun indice).
- 6 Visite d'un site de nidification probable (distinct d'un site de repos).** Ce code s'applique surtout aux espèces cavicoles, c'est-à-dire qui nichent dans des cavités. Selon le contexte, on peut parfois utiliser ce code pour des espèces qui ne sont pas cavicoles, lorsqu'on devine la présence d'un nid, sans pour autant le voir (par ex. si un oiseau fait des visites répétées à un endroit donné, lequel est caché par la végétation).
- 7 Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours.** Ce code, très utile, correspond à un des indices de nidification de niveau probable les plus employés par les observateurs. Un observateur qui chuinte afin d'attirer les oiseaux réussit normalement à agiter un grand nombre d'espèces, surtout des passereaux, pendant la période de reproduction ; nous vous encourageons donc à raffiner votre art du chuintement ! Veuillez considérer ce qui suit avant d'utiliser ce code :
 - a. Le passage d'un prédateur dans un secteur où nichent des oiseaux entraîne souvent l'agitation de ces derniers. Il est convenable d'utiliser le code B7 dans ce genre de situation.
 - b. Une réaction particulièrement intense à la repasse de chant peut être rapportée à B7.
 - c. Le code B7 s'applique rarement aux oiseaux coloniaux, étant donné qu'il est habituellement facile d'obtenir un indice plus élevé pour ces espèces.
- 8 Présence de plaques incubatrices** (observation sur un oiseau en main, mais il est possible d'employer ce code pour un oiseau (en main) que vous pourriez avoir trouvé blessé ou mort).
- 9 Transport de matériel ou construction d'un nid ; forage d'une cavité** (pics).

Nidification certaine = niveau C

- 10 Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention, tels les canards, gallinacés, oiseaux de rivage, etc.** Ce code peut être assigné à beaucoup plus d'espèces que ce qu'on pourrait croire. La première partie de la définition de ce code se réfère à la simulation d'une blessure : gravelots, canards, ... mais aussi les bruants des roseaux font partie des oiseaux qui adoptent ce comportement. Une variété étonnante de passereaux simule parfois une blessure spécialement dans les journées qui suivent l'éclosion des œufs, au moment où les jeunes sont très vulnérables. Il est parfois difficile de démêler l'utilisation des codes C10 et B7. À titre informatif, nous vous recommandons d'employer le code C10 lorsque l'oiseau tente d'attirer votre attention en s'approchant de vous (entre le sol et la hauteur des yeux) et qu'il relève, agite ou laisse pendouiller une aile ou les deux. La seconde partie de la définition, qui se réfère à d'autres parades de diversion, renvoie spécialement aux oiseaux qui tentent d'éloigner un intrus (par exemple vous !) de façon « agressive » d'un nid ou de jeunes non visibles. Parmi les comportements typiques associés à ces situations, il y a notamment des vols en piqué en direction de l'observateur ou, dans certains cas, de vraies attaques physiques. Les principales espèces qui adoptent ce genre de comportements sont les goélands, les sternes, les busards, les faucons, ...
- 11 Nid vide ayant été utilisé ou coquilles vides d'œufs de la présente saison** (code particulièrement utile à l'automne, après la tombée des feuilles, pour les nids) ; pour les œufs ou les coquilles, vérifier avec un livre.
- 12 Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges).** Ce code peut être assigné à toute observation d'un jeune encore dépendant de ses parents, dans la mesure où on pense que le jeune ou le groupe familial dont il fait partie est d'origine vraisemblablement proche du secteur où s'est tenue l'observation. Sauf exception, les oiseaux qui se déplacent en groupe familial (dont les jeunes sont distinguables) le font sur de courtes distances et peuvent donc être rapportés à l'aide de ce code C13. Il faut faire preuve de jugement avant d'employer ce code pour les observations d'un groupe familial d'une espèce reconnue pour se déplacer sur de bonnes distances une fois les jeunes hors du nid. C'est le cas, par exemple, de l'eider à duvet, de certains rapaces, des alcidés (guillemots, pingouin) et de certains fringilles (par ex. becs-croisés). Normalement, ce code C12 ne devrait pas s'appliquer aux oiseaux coloniaux au-delà des environs d'une colonie, étant donné que les jeunes de ces oiseaux atteignent leur indépendance à l'envol ou que les groupes familiaux s'éloignent des environs de la colonie.
- 13 Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid ; comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou dans une cavité).**
- 14 Adulte transportant un sac fécal** (ne concerne que les passereaux et les pics) **ou de la nourriture pour les jeunes qui se trouvent au nid ou hors du nid** (Les rapaces et les corvidés transportent de la nourriture pour leur propre consommation : il faut donc faire preuve de jugement avant d'utiliser ce code C14 pour ces espèces, et le faire uniquement durant la période d'élevage des jeunes.
- 15 Nid avec œufs ou adulte couvant.**
- 16 Nid avec jeune(s) (vu ou entendu).**

Soit 2 indices possibles, 7 probables et 7 certains.

Fiche de terrain à dupliquer pour noter les espèces contactées lors de vos sorties en saison de nidification et noter les indices :

Carte :				Année :				Auteur :			
Espèce	Possible	Probable	Certain	Espèce	Possible	Probable	Certain	Espèce	Possible	Probable	Certain
Grèbe huppé				Échasse blanche				Rosignol philomèle			
Grèbe à cou noir				Avocette élégante				Gorge-bleue à miroir			
Grèbe castagneux				Œdicnème criard				Merle noir			
Fulmar boréal				Goéland marin				Grive musicienne			
Fou de Bassan				Goéland brun				Grive draine			
Grand cormoran				Goéland leucopnée				Bouscarle de Cetti			
Cormoran huppé				Goéland argenté				Locustelle luscinoïde			
Héron cendré				M. mélanocéphale				Locustelle tachetée			
Grande aigrette				Mouette rieuse				Phragmite des joncs			
Aigrette garzette				Mouette tridactyle				Rous. verderolle			
Héron garde-bœufs				Sterne pierregarin				Rous. effarvate			
Blongios nain				Sterne caugek				Hypolaïs polyglotte			
Butor étoilé				Pigeon colombin				Fauvette jardins			
Cigogne blanche				Pigeon ramier				Fauvette à tête noire			
Cigogne noire				Tourterelle des bois				Fauvette babillarde			
Spatule blanche				Tourterelle turque				Fauvette grisette			
Cygne tuberculé				Coucou gris				Fauvette pitchou			
Oie cendrée				Hibou moyen-duc				Cisticole des joncs			
Bernache Canada				Hibou des marais				Pouillot fitis			
Tadorne de Belon				Chouette chevêche				Pouillot véloce			
Canard colvert				Chouette hulotte				Pouillot siffleur			
Sarcelle d'hiver				Chouette effraie				Pouillot de Bonelli			
Canard chipeau				Engoulevent				Roitelet huppé			
Canard pilet				Martinet noir				Roitelet triple-bandeau			
Sarcelle d'été				Martin-pêcheur				Gobemouche gris			
Canard souchet				Guêpier d'Europe				Mésange à moustaches			
Nette rousse				Huppe fasciée				Msge à longue queue			
Fuligule milouin				Pic vert				Mésange nonnette			
Fuligule morillon				Pic cendré				Mésange boréale			
Harle huppé				Pic noir				Mésange huppée			
Buse variable				Pic épeiche				Mésange noire			
Épervier d'Europe				Pic mar				Mésange bleue			
Autour palombes				Pic épeichette				Mésange charbonnière			
Busard roseaux				Torcol fourmilier				Sittelle torchepot			
Busard St-Martin				Cochevis huppé				Grimpereau des bois			
Busard cendré				Alouette lulu				Grimpereau jardins			
Faucon pèlerin				Alouette des champs				Bruant proyer			
Faucon hobereau				Hirondelle de rivage				Bruant jaune			
Faucon crécerelle				Hirondelle rustique				Bruant zizi			
Perdrix rouge				Hirondelle de fenêtre				Bruant des roseaux			
Perdrix grise				Pipit des arbres				Pinson des arbres			
Caille des blés				Pipit farlouse				Verdier d'Europe			
Faisan Colchide				Pipit maritime				Chardonneret élégant			
Grue cendrée				Bergeronnette flavéole				Linotte mélodieuse			
Râle d'eau				Bergeron. printanière				Serin cini			
Marouette ponctuée				Berg. des ruisseaux				Bouvreuil pivoine			
Poule d'eau				Bergeronnette grise				Gros-bec cassenoiaux			
Foulque macroule				Berg. de Yarrell				Moineau domestique			
Huîtrier-pie				Pie-grièche écorcheur				Moineau friquet			
Vanneau huppé				Pie-grièche grise				Étourneau sansonnet			
Grand gravelot				Troglodyte mignon				Loriot d'Europe			
Petit gravelot				Accenteur mouchet				Geai des chênes			
Grav à collier int				Traquet tarier				Pie bavarde			
Bécassine marais				Traquet pâtre				Choucas des tours			
Bécasse des bois				Rougequeue noir				Corbeau freux			
Courlis cendré				Rgq à front blanc				Corneille noire			
Barge à queue noire				Rouge-gorge familier				Grand corbeau			
Chevalier gambette											

Cette liste est incomplète mais seules ont été listées les espèces qui semblent désormais nicheuses régulières.

Atlas semi-quantitatif

66 cartes 10 x 10 km réparties dans 24 « petites régions agricoles » ont été sélectionnées pour construire un échantillon aussi représentatif que possible des milieux couvrant la Normandie. Ces cartes font l'objet de prospections par transects en hiver et par points d'écoute en période de reproduction, approche qui a pour but de réaliser des cartes de la densité relative des **espèces communes** en Normandie.

Afin de disposer de données qui tiennent compte des fluctuations interannuelles, le maillage de 3,33 km x 2,5 km, soit 12 sous-secteurs par carte 10 x 10 km, fera l'objet d'un effort de prospection égal chaque année, soit 4 parcours de 6 points d'écoute de cinq minutes, deux au début du printemps, deux en fin de printemps.

Par carte échantillonnée :

- À la **première session, entre le 15 mars et le 30 avril 2018 (session A)**, sur 2 des 12 secteurs, les secteurs 2 et 4, vous devrez effectuer dans les 3 heures qui suivent le lever du soleil, 6 points d'écoute de 5 minutes par secteur, permettant de recenser au mieux les espèces communes ; ces points ne doivent donc pas vous faire aller vers les milieux les plus rares ; c'est vous qui les choisissez au sein du secteur considéré en faisant en sorte de couvrir tous les grands types de milieux représentés (bocage, plaine, forêt, lande, dune...).
- À la **seconde session, du 15 mai au 30 juin 2018 (session B)**, vous procéderez de la même façon sur les secteurs 8 et 11.

Pour chaque point de 5 minutes, vous aurez à noter toutes les espèces contactées (à vue ou à l'ouïe), soit 2 x 6 relevés de 5 minutes pour les quatre secteurs (ces relevés sont appelés points dans le fichier de saisie).

Votre carte est découpée en 12 secteurs (3 colonnes de 4 lignes) ; seule la colonne du centre est concernée en 2018 :

Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3
Déjà fait en 2017	Nidification 2018 ; session A ; 6 points de 5 min chacun	A faire en 2019/A
Secteur 4	Secteur 5	Secteur 6
Déjà fait en 2017	Nidification 2018 ; session A ; 6 points de 5 min chacun	A faire en 2019/B
Secteur 7	Secteur 8	Secteur 9
Déjà fait en 2017	Nidification 2018 ; session B ; 6 points de 5 min chacun	A faire en 2019/A
Secteur 10	Secteur 11	Secteur 12
Déjà fait en 2017	Nidification 2018 ; session B ; 6 points de 5 min chacun	A faire en 2019/B

À la fin de la saison de reproduction, vous utiliserez le fichier téléchargeable à l'une ou l'autre de ces adresses :

.xlsx : <https://goo.gl/rjTqc9>

.ods : <https://goo.gl/kPAGsS>

et, à la fin de la saison de nidification, vous l'adresserez à atlasnormand@gmail.com.

Les retours se feront par informatique en utilisant le fichier. Toutes les colonnes cliquables sont à renseigner.